

DIALOGUE SOCIAL A LA DPI NEGOCIATIONS LANCEES...

UNE POSTURE FORCE OUVRIERE REAFFIRMEE :

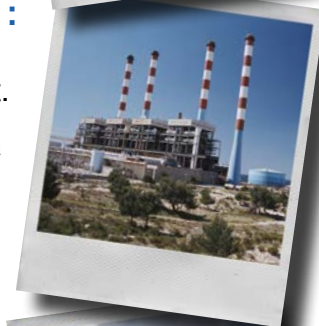
- Pas de partenariat ni de cogestion.
- La représentation du personnel par les revendications.
- La recherche du consensus pour le bien collectif.

UNE RIGUEUR RECLAMEE PAR FORCE OUVRIERE ET OBTENUE :

- Formalisation par Accord Collectif d'Entreprise applicable à la DPI, assurant le cadrage et le suivi.
- Déclinaison par Accords Collectifs d'Entreprise applicables au niveau de chaque Division pour tenir compte de la spécificité des métiers.

DES ATTENTES FORTES REVENDIQUEES PAR FORCE OUVRIERE :

- N'oublier aucun personnel, quels qu'en soient le métier et le statut.
- Des ressources suffisantes, anticipées et formées en regard de la charge de travail.
- Une reconnaissance financière des compétences et des contraintes plus juste et à la hauteur des enjeux.
- Des gains sociaux concrets dans le cadre de l'amélioration de la Qualité de Vie et de la Santé au Travail et de la prise en compte des Risques Psycho-Sociaux.
- La transparence sur la politique de sous-traitance, ses conséquences et leur traitement.



**LES ENJEUX INDUSTRIELS ET HUMAINS SONT AFFICHES ET PARTAGES.
POUR FORCE OUVRIERE, LA VOLONTE DE DIALOGUE DOIT SE TRADUIRE PAR DES
ACTES...**

La **Solidarité**
a de l'**Avenir**